



Les Vignerons De Beauregard

Association L V D B, Sauvegarde du patrimoine viticole
106, avenue Georges Clemenceau - BP 80
69565 Saint Genis Laval Cedex

Page 1 sur 5

P-V de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2023

19h00, salle de restauration du lycée horticole de Pressin après émargements commencés à 18h.

Etat des présences

Présents 134 dont plusieurs debout ! 68 représentés par des pouvoirs.

Soit un **quorum** de **62,15 %** (202) sur **325** membres dont plusieurs nouveaux.

En annonçant le quorum atteint ce soir, Michel BANVILLET, Président de l'Association, remercie d'abord Monsieur David MESSA, Directeur du lycée horticole de Pressin qui nous permet d'être ce soir au chaud. D'autres obligations l'empêchent d'être avec nous.

Le président peut ainsi accueillir "chaleureusement" les très nombreux adhérents qui sont venus participer à l'Assemblée Générale 2023 ; nombreux au point d'être parfois debout.

Patrick FAURE, représentant de la municipalité au C.A. rappelle en quelques mots les contraintes économiques qui ont obligé la fermeture pour l'hiver de la salle d'Assemblée des Barolles où nous tenions habituellement notre AG. Il transmet les excuses de Madame la Maire Marylène Millet (représentée par Yves Millet, son époux également adhérent).

Après avoir renouvelé ses vœux de paix et de santé pour tous, le président annonce aux adhérents le retour après l'A.G., de la dégustation conviviale autour d'un buffet et avec sobriété de nos cépages chardonnay et gamay

Le déroulement de l'A.G. suit ensuite l'ordre du jour présenté en diaporama.

Rapport moral

Michel BANVILLET

En cours d'année 2022 nous avons déploré les décès de Christian Bellat le 10 juin, de Henry Piegay le 13 mai, de Michel Aloy le 27 juin et de Bernard Sibille le 21 août, dont les obsèques ont eu lieu le samedi 27 août pendant les vendanges.

Le conseil d'administration de notre association est composé de 20 membres bénévoles très actifs dans les différents "champs" de nos activités. Il s'est réuni trois fois en 2022 : le 16 mars à la salle Caponnière, le 22 juin chez Fred Thiollier et le 7 décembre 2022 chez le président.

La réunion du 16 mars 2022 a reconduit le même bureau.

Le bureau assure la gestion courante, les commandes et leurs suivis, les relations avec nos partenaires ou prestataires ainsi que l'organisation générale des événements. Le travail administratif est réalisé tout le long de l'année par échange de mails ou téléphone, ou par petites réunions comme pour la récupération des cotisations en janvier et la mise à jour des fichiers adhérents.

Notre vigneron chevronné, Régis Descotes a organisé dans son cuvier avec des prestataires extérieurs la filtration le 3 mars suivi le lendemain de l'embouteillage, de l'étiquetage et de la mise en carton. La vidéo présentée pendant les émargements vous a donné un aperçu visuel et sonore de la pénibilité de ce travail.

La distribution a eu lieu le 2 avril 2022 sous la neige ! En mode drive, décidément bien pratique. Chaque parrain a reçu 6 bouteilles pour 6 ceps.

Les responsables de "**La cuvée de Pierre-Bénite**", jeune association qui se propose de relancer également la culture de la vigne sur leur commune, voisine de la nôtre, sont venus visiter nos vignes le 22 août. Leur première plantation n'a malheureusement pas survécu à la sécheresse.

Nos **vendanges** se sont déroulées dans la matinée du samedi 28 août. Après l'effort collectif, de sympathiques échanges ont eu lieu autour du buffet traditionnel organisé par Jean Noyer et de nombreux bénévoles dont la conclusion est revenue à notre Maire, Marylène Millet. (cf. vidéo)

Cette récolte a permis d'obtenir une quantité moyenne proche de l'année précédente avec un peu moins de 10 hl pour le chardonnay et un peu plus de 10 hl pour le gamay.

Ce qui donne pour 2022 un rendement moyen d'environ 50 hl/hectare. Le titrage s'annonce à 12,5° pour le chardonnay comme pour le gamay.

Pour la **journée du patrimoine** du dimanche 18 septembre et comme chaque année, Jean Blanc a assuré trois visites de nos vignes et du parc historique. En partenariat avec la mairie, nous avons proposé une dégustation de nos vins au Nymphée. Ce sont soixante quinze participants qui ont pu découvrir notre patrimoine viticole et historique.

En novembre, des **gîtes à chauve-souris** construits par des scouts saintgenois ont été installés à côté des vignes par Jean Blanc. Nous espérons leur aide pour lutter contre les ravageurs de la vigne.

Etat des adhésions

Lucien BOUCHÉRAS

Le nouveau règlement intérieur concernant les transferts de parrainages est appliqué depuis un an sans difficulté. Pour mémoire les principales modifications portaient sur :

- Un droit de parrainage de 10 € par ceps qui permet d'équilibrer la participation aux investissements entre anciens et nouveaux adhérents.
- La limitation du droit de parrainage à 6 ceps par adhérent.
- L'exigence d'une domiciliation sur Saint Genis Laval.

En 2022 nous avons eu 16 nouveaux adhérents issus de la liste d'attente répartis comme suit :

- 10 suite à rétrocession de 60 ceps par la mairie
- 4 suite à 2 démissions et 2 abandons de ceps (qui en avaient plus de 6)
- 1 suite au décès d'un parrain (ceps non repris par la famille)
- 1 suite à la radiation d'un parrain pour non paiement de cotisation.

Communication

Notre **site internet** : <https://lvdb69230.wixsite.com/lvdb69230> reste un bon moyen de suivre nos actualités ou de trouver d'anciennes informations. Depuis sa création, plus de 3050 visiteurs l'ont consulté. Vous y retrouverez la vidéo 2022, le diaporama, le PV de l'A.G.

Vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité

La vidéo préparé par Michel Lacaille-Desse illustre parfaitement les principaux travaux de l'année écoulée. Elle montre les trois étapes de la taille en janvier et février, les travaux au chai de Régis Descotes pour la filtration suivi du conditionnement les 2 et 3 mars, le palissage en mars, l'épique distribution 2022 des bouteilles sous la neige le 2 avril, les remplacements de plants en avril, les écimages jusqu'au 5 août avant les vendanges du 27 août.

Elle a été projetée au début et en fin d'A.G.

Le vignoble de Beauregard au cours de l'année 2022

Hervé Du CHAFFAUT (excusé) L'exposé préparé par Hervé est lu par Michel Banvillet.

Comportement des vignes

Le fait important : deuxième millésime le plus précoce depuis 2003.

Avril avait préparé un printemps radieux avec un débourrement un peu tardif (10 avril) et 23 % d'ensoleillement en plus.

Le mois de mai s'est transformé en été avant l'heure. Pluviométrie inférieure de moitié à la normale. La floraison s'est présentée rapidement dans des conditions favorables. Les pluies autour du 25 mai ont permis une pousse normale.

Le mois de juin, malgré de fréquents orages est resté correct. La fermeture de la grappe est intervenue vers le 23 juin.

Lors du mois de juillet et la première quinzaine d'août, le temps était homogène, chaud, sec et ensoleillé avec un début de véraison mi-juillet.

Lors de la deuxième quinzaine d'août, il y a eu des précipitations conséquentes mais trop tardives qui n'ont pas empêché un déficit hydrique de nos vignes.

Celui-ci a eu pour conséquence une vendange le 27 août bien moyenne quantitativement mais la qualité était au rendez-vous.

Dates	Gamay	Chardonnay
12 avril	Débourrement	Débourrement
3 mai	Feuilles étalées	Boutons floraux agglomérés
10 mai	7 à 8 feuilles	Boutons floraux séparés
15 mai	Mi- floraison	80% floraisons
21 mai	80% floraison	Nouaison
8 juin	Grain de plomb	Taille d'un pois
14 juin	Taille d'un pois	Début fermeture grappe
21 juin	Début fermeture grappe	50% fermeture grappe
25 juin	Fermeture grappe	Fermeture grappe
12 juillet	Baies commençant à s'éclaircir	1 ^{ère} baies vérees
19 juillet	Début véraison	Début véraison
30 juillet	Véraison	Véraison
27 août	Maturité	Maturité

Stades phénologiques majoritaires ⇒ ⇒

Travaux réalisés par nos vignerons.

Faire évoluer et maintenir en équilibre végétal la vigne pour obtenir de belles grappes.

Janvier : pré-taille + débroussaillage

Février : taille + débroussaillage

Mars : révision palissage + pliage baguette

Avril : plantation pieds manquants + ébourgeonnage + montée fil de fer

Mai : montée fil de fer + révision ébourgeonnage

Juin : montée fil de fer + 1^{er} écimage

Juillet : Relevage fil + 2^{ème} écimage

Août : 3^{ème} écimage + tonte et le 27 août VENDANGES

Travaux réalisés avec tracteur : Régis Descotes.

Broyage de sarments

Passage de 4 façons culturales avec châssis enjambeur acolyte.

7 Traitements phytosanitaires

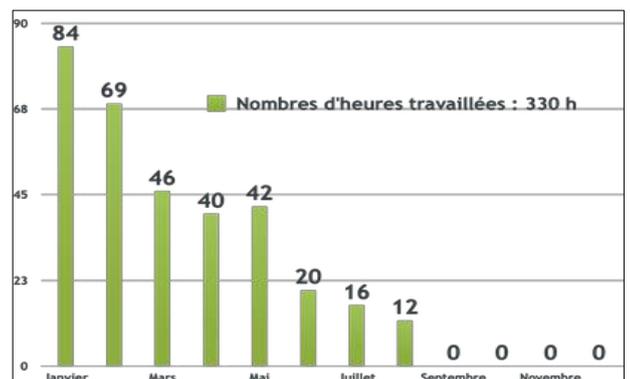
Maladies cryptogamiques combattues

Mildiou : produits utilisés à base de cuivre épanché par pulvérisateur.

Oïdium : produits utilisés :

** fleur de soufre épanché avec une souffreuse*

** soufre mouillable épanché par pulvérisateur*



Vote : le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

Rapport financier 2022

Pierre PINAUD, trésorier

Notre trésorier commente les tableaux ci-dessous. Les finances sont saines et en équilibre.

Bilan au 31 octobre 2022

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations nettes	7 969,82 €	Fonds associatif	23 503,80 €
Charges payées d'avance	00,00 €		
*Crédit mutuel, trésorerie	15 900,08 €	Dettes court,	
CM Parts sociales	15,00	moyen,	0,00 €
		long terme	
* compte courant : 400,08 € et compte rémunéré : 15 500,00 €			
		Excédent	381,10
TOTAL	23 884,90 €	TOTAL	23 884,90 €

Compte des charges et produits (exercice du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022)

DÉBIT		CRÉDIT	
Façons culturales, traitement phytosanitaires	2 112,00 €	Cotisations, parrainages	11 111,00 €
Vinification, élevage du vin	1 484,00 €	Produits financiers	87,03 €
Conditionnement	3 091,60 €		
Achat Etiquettes, cartons	1 897,43 €		
Vie associative (AG, vendanges)	681,29 €		
Secrétariat, fonctionnement et divers	176,74 €		
Assurances	483,42 €		
Reprise charges payées d'avance	84,00 €		
Amortissement immobilisations	806,45 €		
<i>Excédent recettes/charges</i>	<i>381,10 €</i>		
TOTAL	11 198,03 €	TOTAL	11 198,03 €

Vote : le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Explication du montant de la cotisation 2023

Michel BANVILLET

Le montant de la cotisation 2023 est calculée de manière à financer le montant du budget prévisionnel 2023 établi à **11 640 €**.

(cf. tableau)

La production sera proche de 2500 bouteilles. Chaque bouteille devra financer 4,656 €.

Groupe de dépenses	Montant
Façons Culturelles	2 300,00 €
Vinification	1 600,00 €
Conditionnement	3 200,00 €
Étiquetage - emballage	750,00 €
Achats Étiq. Contre-Étiquettes	1 090,00 €
Frais d'A.G et Vendanges	800,00 €
Achats, Secrétariat, Frais divers	600,00 €
Assurances	500,00 €
Amortissements	800,00 €
TOTAL	11 640,00 €

La cotisation appelée correspond aux 6 bouteilles distribuées par unité de parrainage de 6 ceps, réparties en 3 bouteilles de chardonnay blanc et 3 bouteilles de gamay rouge.

Son montant est de **28 € pour 6 ceps** (56 € pour 12 ceps et 84 € pour 18 ceps parrainés).

Vote : le montant de la cotisation 2023 est voté à l'unanimité

Renouvellement du C.A.

Michel BANVILLET

Parmi les sept membres arrivant en fin de mandat : Michel BÉAL, Jean BLANC, Christian DARNE, Anne-Marie KELLER, Michel LACAILLE-DESSE, Pierre MONGOIN et Jean NOYER seule Anne-Marie KELLER ne souhaite pas se représenter.

Votes : Les cinq membres qui se représentent, Michel BÉAL, Jean BLANC, Christian DARNE, Michel LACAILLE-DESSE, Pierre MONGOIN et Jean NOYER sont tous élus à l'unanimité.

Avant de clôturer les débats, le président remercie tous les parrains et marraines des vignes de Beauregard pour la belle réussite que présente notre association, réussite due à leur participation à des degrés divers. Parmi eux, une mention spéciale aux membres du CA qui ont préparé cette assemblée et permis de nous retrouver.

Il invite ensuite tous les présents à déguster nos millésimes précédents des "terrasses du Nymphée" en levant le verre de l'amitié.

Le 9 février 2023

Vu le président, Michel BANVILLET

